



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/CN.4/GE.1/L.3
21 mars 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Commission permanente du développement
des secteurs de services : promotion
de secteurs de services compétitifs
dans les pays en développement
(transports maritimes)
Groupe intergouvernemental d'experts portuaires
Deuxième session, Genève, 18 mars 1996
Point 6 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS PORTUAIRES
SUR SA DEUXIEME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 18 au 22 mars 1996

Rapporteur : M. M. de Azevedo (Brésil)

Orateurs :

Administrateur chargé de la Division du développement des services	Venezuela
Président	OIT (par. 15 et 25)
Administrateur chargé de la Section des ports (par. 8 et 17)	Indonésie
France	Inde
Chine	Roumanie
Sri Lanka (par. 11 et 19)	Maroc
Fédération de Russie	République-Unie de Tanzanie
	Egypte
	Pérou

Note à l'intention des délégations

Le présent rapport est un texte provisoire qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification doit être soumise, en anglais ou en français, au plus tard le **vendredi 29 mars 1996** à la :

Section d'édition de la CNUCED
Bureau E.8104
Télécopieur : 907 0056
Téléphone : 907 5656 ou 5655

INTRODUCTION

1. Le Groupe intergouvernemental d'experts portuaires s'est réuni du 18 au 22 mars 1996 au Palais des Nations, à Genève, conformément à la recommandation faite par la Commission permanente du développement des secteurs de services (transports maritimes) à sa deuxième session, en juillet 1994, recommandation qui a été ensuite approuvée par le Conseil du commerce et du développement.

2. A sa deuxième session, le Groupe intergouvernemental d'experts avait pour tâche d'évaluer les progrès réalisés dans l'exécution du programme de travail, d'examiner les questions nouvelles ou en suspens se posant dans le domaine de l'efficacité, de la modernisation et du développement des ports, et de formuler des recommandations.

3. Au cours de sa session, le Groupe intergouvernemental d'experts a tenu ... séances formelles et ... séances informelles.

Déclarations liminaires

4. L'Administrateur chargé de la Division du développement des services a dit que la présence à la réunion de hauts fonctionnaires et de directeurs des ports de nombreux pays témoignait de leur confiance dans la CNUCED. Il a informé les délégations des contraintes financières pesant actuellement sur l'organisation et les a priées d'en tenir compte dans leurs propositions concernant des tâches supplémentaires. Des réseaux efficaces de transport et de communication constituaient des éléments essentiels d'une économie internationale en voie de mondialisation, dont l'une des caractéristiques tenait à la croissance spectaculaire - tant en valeur qu'en volume - des transports d'articles manufacturés par la voie maritime. Dans cet environnement extrêmement concurrentiel, bon nombre de gouvernements avaient adapté leur politique portuaire pour tirer parti des nouvelles perspectives. Les questions clés portées à l'attention du Groupe étaient la modernisation et le développement des ports, notamment la tarification portuaire stratégique, la déréglementation, la gestion commerciale, la privatisation, le financement du développement des ports et la coopération régionale, ainsi que l'évaluation des activités de formation et de coopération technique du secrétariat de la CNUCED. La modernisation et le développement des ports jouaient un rôle très important en contribuant à faciliter le commerce et à encourager le développement économique national dans les pays en développement et les pays en transition. L'orateur a noté que la CNUCED, avec le concours de donateurs,

fournissait un appui à la communauté portuaire internationale en matière de gestion des ports, de formation et de coopération technique : il a appelé l'attention en particulier sur le rôle que la CNUCED continuait à jouer dans la remise en état des ports de la région septentrionale de la Somalie.

5. Dans ses observations liminaires, le **Président** a rappelé que l'objectif essentiel de la réunion était d'examiner les facteurs qui pouvaient contribuer à une gestion efficace et au développement durable des ports et des services portuaires connexes, promouvoir des services de transport maritime compétitifs et renforcer les capacités en matière de commerce. Il a estimé qu'il était d'autant plus opportun d'examiner la question de la gestion des ports que l'efficacité économique faisait l'objet d'une demande sans précédent. Il y avait des cas où, au lieu de faciliter le commerce, les ports avaient au contraire fait obstacle aux échanges. Les centres portuaires avaient évolué pour devenir des systèmes multidimensionnels faisant partie intégrante de chaînes logistiques qui s'étendaient partout dans le monde, et les gouvernements reconnaissaient désormais qu'un plan intégré applicable à la totalité de la chaîne de transport était indispensable à une évolution économique positive liée aux ports. En même temps, les fonctions réglementaires des autorités portuaires se dissociaient de plus en plus de leurs fonctions commerciales. Le Président a proposé que, durant sa session, le Groupe concentre son attention sur les six questions clés ci-après : rôle dynamique des ports dans les efforts visant à encourager le commerce et le développement économique; promotion des exportations grâce à l'intégration des réseaux de transport et de communication; participation du secteur privé à l'exploitation et au développement des ports; gestion des fonctions réglementaires; partenariat entre les pouvoirs publics et la main-d'oeuvre; et coopération régionale dans le développement du commerce et la protection de l'environnement.

Chapitre I

MODERNISATION ET DEVELOPPEMENT DES PORTS

(Point 3 de l'ordre du jour)

6. Pour l'examen de ce point, le Groupe intergouvernemental d'experts était saisi du document suivant :

"Organisation et gestion des ports : rapport du secrétariat de la CNUCED" (TD/B/CN.4/GE.1/6).

7. En outre, les publications ci-après de la CNUCED ont été mises à la disposition des participants :

"Strategic port pricing" (UNCTAD/SDD/PORT/2);

"Comparative analysis of deregulation, commercialization and privatization of ports" (UNCTAD/SDD/PORT/3);

"Financing port development" (UNCTAD/SDD/PORT/4);

"Potentialities for regional port cooperation" (UNCTAD/SDD/PORT/5);

"Marketing promotion tools for ports" (UNCTAD/SHIP/494(12)).

8. Présentant le point 3 de l'ordre du jour, l'**Administrateur chargé de la Section des ports** a dit que les ports devaient être gérés de façon souple, dynamique et autonome, selon le principe de la responsabilité opérationnelle et financière pour pouvoir survivre et prospérer dans l'environnement très compétitif d'aujourd'hui. Il a également signalé au Groupe que des informations sur les travaux du secrétariat étaient diffusées dans le Bulletin portuaire et en réponse à diverses demandes ponctuelles.

9. Le représentant de la **France** a souligné combien il était important de mettre la documentation de la CNUCED relative aux ports à la disposition des participants en français.

10. Le représentant de la **Chine** a décrit les progrès réalisés dans le secteur portuaire dans son pays. L'Etat avait engagé d'importants investissements, ainsi que des réformes institutionnelles et de gestion. Les ports étaient devenus des plates-formes de distribution, plutôt que de simples points de transfert des marchandises. Ces mesures avaient amélioré la productivité des ports et permis un accroissement rapide du trafic conteneurisé, même si celui-ci ne représentait qu'une part minime du trafic maritime total. Il était essentiel de développer les capacités portuaires pour que la Chine puisse profiter de la libéralisation et de la mondialisation. La Chine espérait tirer des enseignements des débats du Groupe concernant la politique portuaire et attendait avec intérêt ses futures réunions.

11. Le représentant de Sri Lanka a décrit dans les grandes lignes le développement du port de Colombo et a fait état du rôle primordial du trafic de transbordement pour l'activité portuaire. La participation du secteur privé était actuellement à l'étude, le gouvernement reconnaissant l'importance d'une bonne gestion pour préserver la compétitivité du port.

12. Le représentant de la Fédération de Russie a fait observer que de nombreux changements étaient survenus dans le secteur portuaire de son pays depuis la première session du Groupe, compte tenu notamment de l'introduction de diverses formes de privatisation. Chaque port relevait de deux administrations, l'une s'occupant des aspects commerciaux, l'autre des aspects réglementaires tels que la sécurité de la navigation, l'environnement et l'inspection des navires étrangers au regard des règlements internationaux. Les travaux du secrétariat suscitaient un grand intérêt dans les pays d'Europe centrale et orientale, et il était donc important que les publications du secrétariat dans le domaine des ports soient produites en russe.

13. Le représentant du Venezuela a décrit comment la réforme des ports engagée dans son pays s'était traduite par une productivité accrue du système portuaire national. La réunion du Groupe offrait un cadre des plus utiles pour échanger des idées et tirer des enseignements de l'expérience d'autres pays.

14. Le représentant de l'Indonésie a dit que les 1 300 îles qui composaient son pays étaient desservies par environ 120 ports commerciaux et 500 ports non commerciaux, les premiers étant gérés par quatre sociétés portuaires. Il a décrit le port de Tanjung Priok (Surabaya), traitant le trafic international et interinsulaire, et a donné un aperçu des plans d'expansion de ce port. Selon toute attente, Tanjung Priok serait saturé en l'an 2000, avec un trafic de 2,5 millions d'EVP : pour résoudre ce problème, il était prévu de construire, à l'aide de fonds privés et publics, un port satellite relié à Djakarta par une route à péage de 100 kilomètres de long.

15. Le représentant de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a présenté la démarche tripartite adoptée par son organisation pour les questions intéressant la main-d'oeuvre et a signalé au Groupe qu'une réunion sur les problèmes sociaux et de travail provoqués par les ajustements structurels dans l'industrie portuaire se tiendrait à Genève du 20 au 24 mai 1996. La gestion des ressources humaines était une question clé pour les cadres portuaires lorsqu'une réforme des ports était en jeu.

Chapitre II

FORMATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE

(Point 4 de l'ordre du jour)

16. Pour l'examen de ce point, le Groupe intergouvernemental d'experts était saisi du document suivant :

"Organisation et gestion des ports : rapport du secrétariat de la CNUCED" (TD/B/CN.4/GE.1/6).

17. L'Administrateur chargé de la Section des ports a dit que le succès du programme de travail reposait sur une combinaison d'activités de recherche, d'activités de formation et d'activités d'assistance technique. Après avoir fait observer que le large éventail des travaux de recherche qui ont été réalisés se prêtait à l'organisation de séminaires, sous réserve des ressources disponibles, il a décrit les activités du secrétariat concernant l'organisation et la conduite de séminaires, en se félicitant de la participation à cet égard de donateurs tels que la Belgique et la France. Une enquête récente indiquait qu'il continuait d'être nécessaire d'élaborer du matériel pédagogique, et un cours, sanctionné par un diplôme, sur la gestion des ports modernes à l'intention de cadres intermédiaires avait été mis au point par le programme TRAINMAR. L'Administrateur a décrit les activités d'assistance technique du secrétariat dans le secteur des ports, notamment la réorganisation de ports en Somalie depuis juin 1993, et il s'est félicité à cet égard de la contribution de plusieurs ports indiens, qui avaient détaché des administrateurs portuaires pour participer au projet. Enfin, il a expliqué l'intérêt pour les responsables portuaires du Système d'informations anticipées sur les marchandises (SIAM), qui, par une meilleure information, contribuait à une plus grande efficacité de la chaîne de transport.

18. Le représentant de l'Inde a confirmé que son pays était prêt à continuer de coopérer avec la CNUCED à l'exécution du projet en Somalie et d'autres projets analogues. Il a noté que dans le projet relatif à la Somalie, les cadres indiens avaient joué un rôle à la fois opérationnel et consultatif, souvent dans des situations dangereuses. Il a ajouté que l'utile manuel du secrétariat sur l'aménagement des ports avait besoin d'être actualisé, et il a suggéré que l'on recherche le financement nécessaire auprès de donateurs.

19. Le représentant de Sri Lanka a exprimé sa satisfaction des travaux réalisés par la CNUCED en matière de formation et d'assistance technique. Pour ce qui était de la formation, il était important de démentir l'idée

qu'expérience valait connaissance dans l'actuel contexte d'évolution technologique et institutionnelle rapide. La formation devait également tenir compte de l'objectif stratégique d'une organisation. Un centre de formation avait été créé à Colombo en 1982 pour les trois ports commerciaux du pays et avait assuré la formation de personnel du secteur public et du secteur privé. La formation proposée devait encore être étendue à de nouveaux domaines, notamment les ports secs, la commercialisation et diverses questions d'ordre juridique.

20. Le représentant de la Roumanie a dit que le Centre de formation maritime de Constantza s'était récemment associé au programme TRAINMAR, grâce à un financement provenant du programme PHARE de l'Union européenne, et il a souligné les prix compétitifs de la contribution de la CNUCED. Durant l'année en cours, quatre séminaires seraient organisés avec la participation d'experts étrangers et locaux, et l'un des séminaires, consacré aux ports francs, serait ouvert à d'autres membres du réseau TRAINMAR.

21. Le représentant du Maroc a dit que son pays avait commencé de participer au programme TRAINMAR en 1983 et était satisfait des résultats obtenus. Il a souligné que la formation continue assurée dans le cadre d'un plan de mise en valeur des ressources humaines pour les organisations portuaires avait considérablement facilité la réorganisation des ports marocains.

22. Le représentant de la République-Unie de Tanzanie s'est félicité de l'assistance technique fournie par la Banque mondiale et par l'Union européenne, qui avait contribué à accroître l'efficacité et les compétences des administrateurs portuaires. Il a souligné l'importance d'un encadrement compétent pour pérenniser les améliorations une fois les activités d'assistance achevées.

23. Le représentant de l'Egypte a dit que la formation était nécessaire pour s'adapter aux changements et que le Centre de formation d'Alexandrie participait au programme TRAINMAR depuis des années. La formation donnée à des cadres égyptiens et soudanais avait été jugée extrêmement utile. Le Centre d'Alexandrie assurait désormais une formation à la navigation de croisière.

24. Le représentant du Pérou a dit qu'un centre de recherche et de formation existait depuis de nombreuses années à Callao, qui avait bénéficié du concours de la CNUCED. Dans le contexte des changements institutionnels en cours dans le pays, la privatisation de ce centre était actuellement à l'étude.

25. Le représentant de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a dit que l'établissement des modules sur la manutention des conteneurs du nouveau programme de perfectionnement des travailleurs portuaires, destiné à la formation de dockers et de contremaîtres, serait prochainement achevé, suite aux tests réalisés au Kenya et en République-Unie de Tanzanie. Ce programme bénéficiait d'un financement du Gouvernement néerlandais, et il était envisagé de le réaliser en étroite collaboration avec la CNUCED.

Chapitre III

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

26. La deuxième session du Groupe intergouvernemental d'experts portuaires a été ouverte le 18 mars 1996 au Palais des Nations, à Genève, par M. R. Vogel, administrateur chargé de la Division du développement des services, au nom du Secrétaire général de la CNUCED.

B. Election du bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

27. A la 1ère séance plénière de sa deuxième session, le lundi 18 mars 1996, le Groupe intergouvernemental d'experts a élu le bureau ci-après :

Président : M. J. Hayes (Australie)

Vice-Président : M. A. Alfred (Sri Lanka)

Rapporteur : M. M. de Azevedo (Brésil)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

28. Egaleme nt à la séance plénière d'ouverture de sa deuxième session, le Groupe intergouvernemental d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire de sa session (TD/B/CN.4/GE.1/5). L'ordre du jour se lisait donc comme suit :

1. Election du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Modernisation et développement des ports
4. Formation et assistance technique
5. Questions diverses
6. Adoption du rapport du Groupe intergouvernemental d'experts portuaires

D. Questions diverses

(Point 5 de l'ordre du jour)

[A compléter, le cas échéant]

E. Adoption du rapport du Groupe intergouvernemental d'experts portuaires

(Point 6 de l'ordre du jour)

[A compléter]
